

## OBJECTIF N°1 :

### **Savoir réagir pour aider une personne en danger**

- ↪ Obtenir la formation PSC1.
- ↪ Apprendre à se protéger et à alerter les secours.
- ↪ Apprendre les premiers gestes de secourisme.
- ↪ Apprendre à garder son sang froid.
- ↪ Acquérir les techniques et les comportements.

## Objectif n°2 : **Découverte de soi**

- ↪ Découvrir son potentiel.
- ↪ Être conscient de ses capacités.
- ↪ Développer son autonomie.

## Objectif n°3 : **Inclusion sociale**

- ↪ Développer la solidarité entre les membres de l'association, adhérents, bénévoles, salariés et usagers.
- ↪ Faire changer le regard sur le handicap.
- ↪ Développer la collaboration et la coopération entre les acteurs.
- ↪ Induire une approche vers l'autonomie.
- ↪ Construire ensemble un futur accessible à tous



## PLUS QU'UNE FORMATION :

Près de **20 000 personnes** meurent chaque année en France d'un accident survenu dans un environnement familial (à la maison, sur la route, au travail...). C'est hélas pendant le temps que mettent les secours à arriver sur place que l'état de la victime peut s'aggraver. **C'est pendant ces minutes d'attente qu'il faut agir !**

**Sauver une vie** n'appartient pas qu'aux secouristes de la Croix-Rouge, au SAMU ou autres professionnels des secours : **grâce à des réflexes de survie, à des gestes simples, vitaux et efficaces, chacun de nous peut sauver une vie.**

Être formé à ces gestes, c'est donner une chance aux victimes d'être sauvées en attendant l'intervention d'un médecin, du SAMU ou des pompiers. Ces gestes simples, nous les appelons « **les gestes qui sauvent** ».

La **formation du PSC1 « Autrement Capable »** est une formidable occasion pour des personnes confrontées au handicap de tenter de **changer les regards et un jour pouvoir sauver des vies**. Elle permet également d'augmenter le bien être des personnes en situation d'handicap et d'avoir plus confiance en elles. Ce partage collectif en faveur de **l'inclusion des personnes**, quel que soit leur handicap, s'inscrit pleinement dans les actions de l'Association des Paralysés de France (APF).

En nous aidant à financer ce projet humain, vous participez activement à donner une place pleine et entière en tant que citoyen dans la société aux personnes en situation de handicap.

**Nous vous remercions** de votre implication!

**Ce projet se fera grâce à vous!**

# **La Croix Rouge Française**



## **L'Association des Paralysés de France**

**Délégation Départementale de l'Essonne**



**VOUS PRÉSENTE SA FORMATION PSC1**

(Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

**« Autrement Capable ! »**



**Pour une société ouverte à tous !**

## LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE :

**F**ondée en 1864, La Croix-Rouge française est une association qui a pour objectif de venir en aide aux personnes en difficulté.

En effet, elle organise des actions internationales et nationales dans le secourisme, l'aide humanitaire, l'action sociale et la santé.

L'association compte plus de 62 000 bénévoles et 18 000 salariés.

Son réseau est constitué de 950 unités locales, 100 délégations départementales et 678 établissements agissant dans le domaine sanitaire, médico-social et de la formation.

La Croix-Rouge française est présente sur l'ensemble du territoire français, y compris dans les départements et territoires d'outre-mer.



Ses missions fondamentales dépendent de 5 grands domaines d'action :

- Urgences et secourisme
- Action sociale
- Santé-autonomie
- Action internationale
- Formation.



## ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

Délégation Départementale de l'Essonne

**A**ssociation nationale reconnue d'utilité publique créée en 1933. L'Association des Paralysés de France (APF) est un mouvement associatif démocratique de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille. L'APF est présente dans chaque département par l'intermédiaire de ses délégations départementales, financées essentiellement par des dons et des legs.

La **délégation départementale** est le pivot de la vie associative, grâce à l'équipe salariée, adhérents et bénévoles. Elle œuvre pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société par la défense de leurs droits. Elle coordonne, anime et travaille conjointement avec les adhérents et bénévoles présents sur le département. Elle s'attache à promouvoir la place des personnes en situation de handicap par une recherche de partenariats avec une multitude d'acteurs dont les entreprises, collectivités territoriales, écoles et associations.

**Pour ce faire, l'activité de la délégation APF de l'Essonne s'appuie sur une triple action :**

1. Accueille, accompagne et écoute les personnes en situation de handicap et leurs familles, en fonction de leurs besoins, tout cela dans la solidarité. Elle favorise l'inclusion sociale.
2. S'engage à représenter l'APF localement et à assurer la représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leur famille.
3. S'engage à assurer le développement de la vie associative à travers toutes ses composantes : Adhérents, bénévoles, salariés et usagers de toutes les structures APF locales.

## FORMATION «AUTREMENT CAPABLE » :

**Nom :**

« Autrement Capable »

**Objet :**

Formation PSC1 organisée par la Croix Rouge française et l'Association des Paralysés de France (APF)

**Projet :** Formation du PSC1 pour les personnes handicapées

**Lieu :** Saint Pierre du Perray, Essonne

**Date :** 2015-2016

**Référent du projet :** Alain Nedelec

**Contact :** Lydie Mimis

### CONTEXTE :

Pour la deuxième année, la « formation du PSC1 pour les personnes handicapées » initiée par l'Association des Paralysés de France, se déroule sur 3 samedis consécutifs les samedis 11, 18 et 21 juin 2016.

Six adhérents débiteront ensemble la formation du PSC1.

Le handicap, qu'il soit visible ou non, n'empêche pas de vouloir aider les personnes dans le besoin

### DÉLÉGATION APF DE L'ESSONNE

14 rue Antonio Vivaldi  
91280 ST PIERRE DU PERRAY

du lundi au vendredi :  
9h à 12h30 - 13h30 à 17h00

01.60.78.06.63

dd.91@apf.asso.fr

<http://dd91.blogs.apf.asso.fr>